tenue sous la présidence de Monsieur Martin, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Madame Jubault, Greffière

09 heures 15

01) **DOSSIER N° 2604788** **RAPPORTEUR: Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 11 mars 2026 du préfet du Morbihan lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	

02) **DOSSIER N° 2603713** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 19 janvier 2026 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SELARL BAUDET KIBGE AVOCATS ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

03) **DOSSIER N° 2603729** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 12 février 2026 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SEMLALI Nawal
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

04) **DOSSIER N° 2603714** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 18 novembre 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

05) **DOSSIER N° 2603372** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 8 janvier 2026 du préfet d'Ille-et-Vilaine l'obligeant à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

06) **DOSSIER N° 2603730** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 30 janvier du préfet de l'Orne l'obligeant à quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de deux ans

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BABIN Hermine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'ORNE	

09 heures 15

07) **DOSSIER N° 2603709** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 13 avril 2026 du préfet du Finistère l'obligeant à quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

Arrêté le 21/10/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Martin, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Le Vaillant, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2505018** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire demandent d'annuler l'arrêté n° PC2227824V0071 du 20 janvier 2025 le maire de la commune de Saint-Brieuc a délivré à l'association Adalea un permis de construire valant permis de démolir portant sur la démolition d'un bâtiment existant abritant un atelier d'insertion professionnelle, la création d'un nouveau bâtiment d'atelier, la création d'un bâtiment d'hébergement de trente studios sur la parcelle cadastrée section AH n°425 située 35, rue de Brocéliande, ainsi que la décision implicite rejetant le recours gracieux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
		Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	SCI ALTA	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	Madame	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-BRIEUC	SOCIETE D'AVOCATS MRV
	ASSOCIATION ADALEA	SOCIETE ARMOR AVOCATS

02) **DOSSIER N° 2407218** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire demandent d'annuler l'arrêté n° PC02205023C0047 du 5 juillet 2024 par lequel le maire de la commune de Dinan a accordé un permis de construire un immeuble collectif de 29 logements sur un terrain sis 72 rue de Chateaubriand

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
	Monsieur et Madame	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE DINAN	Maître BLANQUET Ronan (Cour)
	SAS NEXITY IR PROGRAMMES BRETAGNE	Maître MEILLARD GUGUEN Caroline

03) **DOSSIER N° 2506259** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire demandent d'annuler l'arrêté n° PA02225124Q0004 du 18 mars 2025 par lequel le maire de la commune de Pordic a accordé à la SAS Villeneuve Aménagement un permis d'aménager portant sur la création d'un lotissement de 26 lots sur des terrains situés rue du Champ Guéret, ainsi que la décision du 15 juillet 2025 rejetant le recours gracieux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS MARION LEROUX SIBILLOTTE ENGLISH
Défendeur	COMMUNE DE PORDIC	SELARL ARES
	SOCIETE VILLENEUVE AMÉNAGEMENT	L'echelard Stéphane

Arrêté le 21/10/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Martin, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Le Vaillant, Greffière

10 heures 30

01) **DOSSIER N° 2303661** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demandent d'annuler la décision du 11 mai 2023 par laquelle le préfet du Morbihan a dispensé la SAS Carega de déposer une demande de dérogation aux dispositions de l'article L. 411-1 du code de l'environnement (dérogation « espèces protégées ») en vue de la construction d'un ensemble commercial sur un terrain situé au lieu-dit « Bodevéno » à Pluvigner

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION BRETAGNE VIVANTE SEPNB	Maître DUBREUIL Thomas
	ASSOCIATION PLUVIGNER AVENIR RESPECT EQUILIBRE (PARE !)	Maître DUBREUIL Thomas
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
	SAS CAREGA	SOCIETE D'AVOCATS CAZIN MARCEAU
	SCI DES LANDES	SOCIETE D'AVOCATS CAZIN MARCEAU

10 heures 30

02) **DOSSIER N° 2404935** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demandent d'annuler la décision par laquelle le préfet du Morbihan a implicitement refusé de faire droit à la demande du 26 juin 2024 tendant à la mise en œuvre des pouvoirs de police, sur le fondement de l'article L. 171-7 du code de l'environnement, pour constater des infractions dans l'exécution des mesures d'évitement prévus par l'arrêté du permis d'aménager du 18 juillet 2019 modifié le 4 août 2023 relatif au projet de pôle commercial au lieu-dit « Bodevéno » à Pluvigner, pour mettre en demeure la société Carega et la SCI des Landes de déposer une demande de dérogation aux dispositions de l'article L. 411-1 du code de l'environnement (dérogation « espèces protégées ») en vue de la construction de l'ensemble commercial et pour suspendre les travaux qui seraient encore en cours

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION BRETAGNE VIVANTE SEPNB	Maître DUBREUIL Thomas
	ASSOCIATION PLUVIGNER AVENIR RESPECT EQUILIBLE (PARE !)	Maître DUBREUIL Thomas
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
	SAS CAREGA	SOCIETE D'AVOCATS CAZIN MARCEAU
	SCI DES LANDES	SOCIETE D'AVOCATS CAZIN MARCEAU

03) **DOSSIER N° 2507481** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire demandent d'annuler la décision du 18 septembre 2025 par laquelle le directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine a refusé de mettre en œuvre la décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine du 20 février 2025 attribuant à la jeune Giulia, une aide humaine individuelle aux élèves handicapés à temps plein du 20 février 2025 au 31 juillet 2028

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître DELEURME TANNOURY Emmanuelle
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 21/10/2026

Le président du tribunal

tenue par Monsieur Martin, magistrat-désigné

En présence de Madame Le Vaillant, Greffière

11 heures 00

01) **DOSSIER N° 2501327** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 2 décembre 2024 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître NOHE-THOMAS Margot (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

02) **DOSSIER N° 2505252** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 16 juillet 2025 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

03) **DOSSIER N° 2506544** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 24 septembre 2025 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

11 heures 00

04) **DOSSIER N° 2506587** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 25 septembre 2025 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

05) **DOSSIER N° 2605653** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire doit être regardée comme demandant d'annuler la décision du 10 juillet 2026 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 21/10/2026

Le président du tribunal